

M. DE BERNIÈRES. — MADAME DE LA PELTRIE. — LEURS PARTISANS.

Le bruit des bonnes œuvres de M^{me} de la Peltrie devait retentir jusque chez nous et y donner lieu à une manifestation des plus singulières.

Nous avons vu que de Bernières, le pseudo-mari de M^{me} de la Peltrie, avait réuni autour lui, à Caen, sous le nom de Société de l'*Ermitage*, quelques jeunes gens d'honnêtes familles et se destinant presque tous à l'état ecclésiastique, qu'il entretenait dans des sentiments de dévotion exaltée, ascétique et de « haine pour les Jansénistes » (1). Il mourut en 1659. Ces jeunes gens, s'étant laissé aller à de publiques et fâcheuses démonstrations contre les curés de la ville, qu'ils accusaient de penchant pour le jansénisme, furent poursuivis ; mais, traités avec indulgence, ils en furent quittes pour une légère amende et pour un renvoi dans leurs familles. Quatre se réfugièrent alors chez la mère de l'un d'eux, à Silli, au milieu de la forêt de Gouffern, à 6 kilomètres d'Argentan. Ils y reprirent leurs pieux exercices et leurs austérités, que partageait leur hôtesse. Si rigoureuse que fût leur solitude, ils eurent certainement quelques relations au dehors avec les plus ardents des fidèles et des prêtres de la contrée.

Sur ces entrefaites, le fameux théologal de Seès, Jean Le Noir, vint prêcher le carême dans l'église Saint-Germain d'Argentan. Il était de mœurs régulières et d'un grand savoir ; mais il était suspect de tendances jansénistes, et l'apôtre de ses doctrines, l'intraitabilité de son humeur lui avaient fait beaucoup d'ennemis. Ses sermons furent mal accueillis. A l'aide d'une souscription provoquée par quelques ecclésiastiques, une statue de la Vierge fut placée au-dessus du portail principal de l'église, foulant aux pieds un serpent noir (par allusion au nom du théologal) avec cette légende au-dessous : *Flagellum Jansenistarum, ora pro nobis*. Des attroupements se formaient le soir devant la statue, sous prétexte de réciter les litanies de la sainte Vierge, mais en réalité pour vociférer à tue-tête le nouveau verset. Le curé, René Mahot, tolérait, s'il ne les encourageait pas, ces scènes scandaleuses. L'official de Seès ordonna la destruction de la malencontreuse inscription ; mais quand son appariteur se mit en devoir d'exécuter la sentence, il fut hué par un immense attroupement et « il aurait été lapidé », dit Prouverre, qui paraît trouver la chose toute naturelle, sans l'intervention de quelques magistrats.

(1) Le mot n'est pas de nous, mais de son panégyriste zélé, Thomas Prouverre qui a fourni aux historiens d'Argentan et particulièrement à l'abbé Laurent. *Notice historique sur l'abbaye royale de Sainte-Claire d'Argentan*, (Argentan, Barbier, 1857, in-12, p. 121 et suiv.), les détails qui vont suivre.